

# RAPPORT D'ÉVALUATION

Offre de formation sous jury rectoral

Institut Catholique de Lyon

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
**VAGUE A**

Rapport publié le 14/10/2020

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE LETTRES

Établissement : Institut Catholique de Lyon

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Lettres* propose une formation à l'étude des textes, de la langue et des humanités. Elle est spécifiquement orientée vers la culture littéraire française (du Moyen Age à nos jours) et la connaissance de la langue française, mais inclut une approche plus transversale de la littérature à travers les mythes, les arts et les cultures et civilisations étrangères. Elle forme aux métiers de l'enseignement, de l'information-communication, du livre, du journalisme, de l'administration. Elle est constituée d'un tronc commun (majeure et complément de la majeure) et d'un parcours (mineure) courant sur les six semestres : *Littérature renforcée, Education, Société et politique, Communiquer à l'international* (renommé *Langues vivantes* en 2019). La formation est assurée en présentiel sur le campus Carnot à Lyon.

### ANALYSE

#### Finalité

La licence *Lettres* a pour but de donner une parfaite maîtrise de la langue française et de la culture littéraire française, du Moyen Age à l'époque contemporaine. Les outils employés sont les textes, les langues et les humanités. A cela s'ajoute l'étude des littératures francophones ou littératures d'expression française. L'enseignement de la méthodologie propre à chaque matière est bien présent.

Le détail des connaissances et compétences à acquérir au cours de la formation est correctement renseigné, et bien articulé avec les débouchés professionnels. Le porteur a fait le choix de structurer l'exposé des compétences autour des exercices académiques demandés (« dissertation », « exposé oral », « dossier de recherche »). On pourra trouver ce choix restrictif, car un apprentissage ne saurait se limiter aux seules modalités d'évaluation.

La fiche RNCP est bien renseignée. Les compétences, spécifiques et transversales, y sont listées par blocs, et les débouchés détaillés par secteurs d'activité et types d'emplois. Ces métiers correspondent bien au niveau de qualification du diplôme et au champ de compétences.

Les enseignements sont en cohérence avec les objectifs scientifiques et professionnels : le choix de la mineure est déterminant dans le secteur professionnel cible.

### Positionnement dans l'environnement

La question du positionnement dans l'environnement universitaire n'est pas posée. Pourtant il convient de remarquer que sur le secteur de Lyon deux autres mentions équivalentes existent (Université Lumière Lyon 2 et Université Jean Moulin Lyon 3) ainsi qu'une troisième à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne. Le dossier insiste beaucoup sur les partenariats culturels (Théâtre des Célestins, Opéra de Lyon, Orchestre National de Lyon, Maison de la Danse) et sur la place qu'ils jouent dans la formation. Mais il est à noter que la licence *Lettres* de l'Université Lumière Lyon 2 affiche exactement le même positionnement.

L'articulation avec la recherche n'est abordée que sous l'angle de l'accompagnement du projet personnel et professionnel de l'étudiant, dans le cadre de la sensibilisation à la recherche universitaire, dans la perspective d'une poursuite d'études en master et doctorat.

Les partenariats se résument pour l'essentiel aux organismes publics culturels déjà cités. Il s'agit surtout de l'offre de spectacles et des possibilités de travaux encadrés offertes aux étudiants. Il n'apparaît pas que les professionnels du spectacle interviennent directement dans la formation en qualité d'intervenants. Des liens existent aussi avec le secteur de l'édition, comme Bayard Presse (à Montrouge).

Sur le plan national, la licence *Lettres* appartient au réseau des Universités catholiques.

Concernant la coopération internationale, la très longue liste des établissements liés par une convention ou relevant du réseau des universités catholiques ne permet pas de comprendre la stratégie en la matière. Les étudiants sont informés tous les ans des mobilités possibles (programme Erasmus et autres) et chaque année un ou deux enseignants de la licence *Lettres* partent à l'étranger (Erasmus plus).

### Organisation pédagogique

La structure du diplôme est très claire, systématique même : la majeure se divise en deux volets (littérature et langues), la mineure est réservée au parcours, lequel se déploie sur les 6 semestres. On ne peut pas vraiment parler de spécialisation progressive, la spécialisation étant d'emblée fixée : ce qui est désigné comme « mineure » recouvre en réalité un choix d'enseignements type parcours, ajoutant à la formation principale une inflexion (*Education, Société et politique, Littérature renforcée, Communiquer à l'international*) préparant la poursuite d'études ou l'insertion. Il y a cependant dans les mineures spécialisation progressive.

A propos des parcours, il est précisé que l'étudiant peut en changer au cours de sa formation, sans plus de précision.

L'étudiant suit au minimum 22 h de cours par semaine sur les trois années. Répartis en cours magistraux (CM) et en travaux dirigés (TD), les CM sont nombreux dès la première année avec une augmentation notable pour les étudiants du parcours *Littérature renforcée* en L2 : 50 heures de plus.

Le parcours *Littérature renforcée* se distingue par son peu de TD et pose la question du travail des textes et des apprentissages méthodologiques, d'autant plus que dès la première année le choix de cibler en tronc commun les cours sur le XVII et XVIII complexifie d'emblée l'approche des textes pour des lycéens familiers de la littérature surtout du XIXème et XXème siècles. La répartition en TD mériterait d'être revue et d'être renforcée dans le parcours *Littérature renforcée*.

Les parcours *Littérature renforcée* et *Education* préparent tous les deux aux concours d'enseignement, la seule grande différence est, dans le parcours *Education*, l'accent mis sur la didactique, sur l'enseignement et la présence de quatre demi-journées de stages chaque semestre. Ces deux parcours étant très proches, il serait peut-être intéressant de mieux préciser le côté recherche du parcours *Littérature renforcée*.

La question de l'accessibilité des étudiants à mobilité réduite est posée. Une prise en charge médico-sociale est effective, et une assistance à la prise de notes en cours est procurée.

La professionnalisation apparaît dans l'accompagnement à la construction du projet personnel et professionnel, mais principalement en vue de l'insertion dans le secteur de l'éducation (stages filés dans les écoles et collèges-lycées). Une mise en situation dans l'entreprise est évoquée, sans les précisions qui permettraient d'en mesurer l'importance et le retentissement sur la formation. L'absence de stages courts obligatoires dans les parcours *Littérature renforcée, Société et politique, Communiquer à l'international* est à relever.

La place du numérique est bien décrite, tant dans la formation aux TIC (sur les domaines de compétences du référentiel C2i) que dans la pédagogie en général. Toutefois on ne peut mesurer le degré d'utilisation de la plateforme numérique dans l'enseignement.

La pratique des langues est assurée dans sa diversité : anglais, allemand, chinois, espagnol, italien surtout pour le parcours *Communiquer à l'international* ; l'anglais et l'allemand font partie du complément majeur et sont donc

obligatoires pour tous les étudiants. L'espagnol demeure optionnel.

La place de l'international n'est pas suffisamment décrite et analysée. Les chiffres des flux entrants et sortants ne sont pas commentés, ni la plus-value de la mobilité dans le cursus des étudiants concernés. La mobilité des étudiants est à la hausse depuis 2015 (15 étudiants en 2018, 22 étudiants en 2019 à savoir 44% des effectifs en L3). Le nombre d'étudiants étrangers venant à l'UCLy stagne autour de 4, chose normale pour une licence.

### Pilotage

Il y a un directeur pédagogique par année. Le rôle et les missions sont bien détaillés, mais au-delà de ces fonctions particulières, on ne sait rien du processus de concertation et de décision au sein de la mention. Une liste des « enseignants » est fournie, incluant les titres, spécialités et appartenances. Mais en l'absence du type d'enseignement et du nombre d'heures assurées, on ne peut mesurer la contribution exacte de l'enseignant dans la formation.

Chaque semaine, l'équipe de direction se réunit. Il existe aussi un conseil des enseignants qui se réunit deux fois par an. Ce conseil d'enseignement est composé des enseignants, du doyen et de l'équipe de direction.

En juin, juillet et septembre se réunit un jury rectoral (qui tient lieu de conseil de perfectionnement) chargé d'évaluer le contenu de la formation.

Les éléments relatifs au jury sont fournis, mais seulement sous la forme d'une liste nominative. On ne dit rien du fonctionnement de ce jury.

On ne connaît pas la part que prennent les délégués des étudiants au pilotage, leur présence n'est pas signalée dans le jury rectoral.

Les étudiants n'évaluent les enseignements que tous les deux ans. Cette évaluation est informatisée, et les résultats sont communiqués au directeur de la formation.

### Résultats constatés

La formation est attractive si l'on en juge par les chiffres fournis. On observe même une hausse du nombre des inscrits de 2015-16 à 2018-19 : de 130 à 163 (pour l'ensemble des trois années). Le taux de réussite est étonnamment élevé : plus de 70 % pour le passage de la première à la deuxième année ; plus de 95 % pour l'obtention du diplôme en troisième année. Cependant tous les indicateurs ne sont pas fournis, et on ne connaît pas le taux d'abandon en première année.

Un suivi des diplômés est assuré, mais uniquement à six mois de l'obtention du diplôme. D'après ces chiffres, il semble que près de la moitié des diplômés soit insérée à six mois, principalement dans le secteur de l'éducation, et que l'autre moitié soit en poursuite d'études. Ces données sont en contradiction avec les chiffres nationaux pour la filière *Lettres modernes*, aussi doivent-elles être prises avec réserve, d'autant que les indications habituelles concernant la méthode de collecte ne figurent pas.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Finalité claire de la formation, axée sur des débouchés nettement identifiés.
- Petits effectifs.
- Importance de l'ouverture culturelle.

### Principaux points faibles :

- Absence de stages.
- Trop de cours magistraux et trop peu de travaux dirigés, notamment dans le parcours *Littérature renforcée*.
- Architecture statique, qui n'intègre que peu le facteur de progressivité dans l'acquisition des compétences.
- Faible lien avec la recherche.
- Présentation déséquilibrée, qui met l'accent sur les activités culturelles (périphériques) aux dépens des apprentissages fondamentaux.

- Dossier pléthorique, principalement constitué d'annexes (incluant des documents promotionnels, des captures d'écrans de pages web, des travaux d'étudiants, des listes de spectacles), au détriment de la partie rédigée, comparativement très modeste.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette licence répond formellement aux attendus d'une formation en lettres modernes, quant aux contenus et aux aptitudes. Cependant, dans sa mise en œuvre, elle apparaît trop statique, ne laissant percevoir que peu de rapport dynamique entre les savoirs dispensés et les compétences acquises ou à acquérir. Le degré de spécialisation ne laisse pas de marge d'adaptation du projet de l'étudiant à la nature des études poursuivies. Il serait souhaitable de ménager une plus grande progressivité dans l'acquisition des connaissances et compétences, et d'aménager la maquette de telle sorte que la spécialisation progressive apparaisse clairement. Pour cela il faudrait faire jouer le rapport des volumes horaires et des crédits associés. Les enseignements de mineure pourraient ainsi être redimensionnés en première année.

Il serait opportun d'ouvrir le spectre des compétences spécifiques en ne les limitant pas aux seuls exercices prévus par les modalités de contrôle des connaissances, de façon à inclure des aptitudes détectables dans un environnement moins strictement scolaire. Cela va dans le sens de l'insistance mise sur la part culturelle dans le dossier, et dont on ne trouve pas la traduction en termes de compétences.

La relation avec la recherche est faible, et les parcours *Littérature renforcée* et *Education*, tous deux destinés à la préparation des concours, semblent se chevaucher. Les courts stages obligatoires dans tous les parcours seraient bienvenus et permettraient une première approche de la vie active, approche importante pour le choix des masters. Il serait aussi intéressant de donner une plus grande importance à la participation des étudiants au sein de la licence : élections de délégués par année avec participation au jury rectoral et réunion semestrielle avec l'équipe de direction.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement : Institut Catholique de Lyon

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2014, la licence *Sciences de la Vie (Majeure Biologie, Mineure Humanités)* (SVH) a pour objectifs de dispenser des enseignements généralistes en sciences fondamentales avec une forte connotation en sciences de la Vie. Elle ajoute un certain nombre de modules destinés à acquérir une démarche scientifique expérimentale et ouvre l'esprit à des disciplines des sciences humaines essentielles dans la réflexion sociétale sur la place des sciences du vivant. Elle est construite sur trois années, sans options ni parcours. Elle est organisée en six semestres totalisant environ 1800-1900 heures, et prépare à une poursuite d'études pour des métiers à bac +5. Un stage d'immersion professionnelle au semestre 5 (L3 – troisième année de licence) est programmé. La licence SVH est une formation de l'unité École Supérieure en Biologie, Biochimie, Biotechnologies (ESTBB) du Pôle Sciences de l'Institut catholique de Lyon (UCLy) et les enseignements sont dispensés sur le Campus Saint Paul à Lyon, inauguré en 2015.

### ANALYSE

|   |
|---|
| <b>Finalité</b>   |
| <p>Les objectifs consistent à préparer les étudiants, grâce à un socle scientifique solide en sciences du vivant, à une poursuite d'études en master (sciences de la vie, métiers de l'enseignement), écoles d'ingénieurs, écoles vétérinaires, école de journalisme et communication scientifique. L'accent est mis sur le constat que beaucoup d'étudiants entrant dans l'enseignement supérieur n'ont pas encore de vision claire sur leur avenir professionnel, aussi l'accompagnement pour construire un projet est essentiel. Il n'y a pas de métier envisagé à la sortie de la licence. Les métiers visés à bac+5 sont les bio-industries (pharmaceutiques, vétérinaires, biotechnologies, cosmétiques, agro-alimentaires, agro-chimie), recherche fondamentale et appliquée en sciences de la vie, médiation scientifique et technique, conseil, enseignement. Les unités d'enseignement (UE) proposées tout au long de la licence, ainsi que les liens avec la recherche, le milieu industriel et l'international sont en adéquation avec ces débouchés.</p> |
| <b>Positionnement dans l'environnement</b>  |
| <p>La licence SVH est positionnée dans l'offre globale de l'Université Catholique de Lyon (pôle Sciences). Il y a très peu d'interaction avec les universités locales ou régionales (partenariat non détaillé avec la licence <i>Génie biologique</i> du CNAM Rhône-Alpes, Ardèche), sauf pour le doctorat une fois le master obtenu. Les licences en sciences de la Vie des universités proches ou locales ne sont pas mentionnées, mais des discussions avec</p>  |

L'Université Claude Bernard sont envisagées pour la période à venir (Pharmacie, Médecine). Le positionnement à l'échelle nationale n'est pas évoqué alors que la mineure *Humanités* de la licence en fait son originalité. L'analyse de ce positionnement pourrait également appréhender les causes du manque de visibilité évoquée par le porteur de projet dans les points faibles.

L'articulation de la recherche se fait au travers des enseignants-chercheurs de l'ESTBB, rattachés au Laboratoire de Biologie Générale du Pôle Sciences ou au Centre Interdisciplinaire d'Ethique.

Concernant l'environnement socio-économique, la licence jouit là encore du réseau professionnel établi par l'ESTBB. De plus, quatre partenariats ont été noués avec des entreprises de fabrication de médicaments et de services médicaux pour l'accueil d'étudiants en stage. Des intervenants indépendants (praticiens médicaux) interviennent en enseignement.

Au niveau international, la formation a créé de nombreux partenariats avec une quarantaine d'universités étrangères du monde entier (environ 20 pays), principalement pour l'accueil et l'échange d'étudiants. Elle concerne en revanche très peu d'échanges d'enseignants.

### Organisation pédagogique

La licence SVH s'adresse principalement à des bacheliers en sciences et éventuellement d'autres filières après une remise à niveau en sciences. Certaines équivalences sont possibles pour des UE de L1 (première année de licence) du domaine Sciences, Technologies, Santé (STS) et pour les étudiants ajournés aux études de santé. Un accès en L2 (deuxième année de licence) ou L3 est également possible, sur dossier, après validation par la commission pédagogique des acquis de formation notamment en sciences humaines.

La formation est construite sur six semestres, sans spécialités, ni parcours type, ni cours optionnels (à l'exception d'une option de chimie pour les étudiants souhaitant poursuivre en études vétérinaires). L'ensemble des grandes sous-disciplines de la biologie (75 %) ainsi que des compétences transversales (anglais, informatique, humanités, projet personnel et professionnel, 15 %) sont enseignés. S'y ajoutent 10 % d'enseignements en humanités. Il est envisagé au S4 (semestre 4) l'ouverture de modules optionnels pour la mineure *Humanités* et la création de modules optionnels en biotechnologies. Ces modules optionnels vont permettre l'émergence de deux parcours-type à partir du S4 (*Santé humaine* et *Ecologie/environnement*).

Les modalités d'enseignement comprennent des cours magistraux ou participatifs, des travaux dirigés, des ateliers de délibération, des débats citoyens, des séances artistiques et multimédia, des sorties sur le terrain. Du point de vue des conditions particulières, le cadre de la licence dispose de locaux neufs conçus pour l'accueil des handicapés et d'une mission handicap qui adapte l'accompagnement spécifique et approprié.

Le contact avec le monde socio-économique est assuré au travers d'un gros travail d'aide en amont pour permettre à chaque étudiant d'élaborer un projet professionnel au travers de modules transversaux tout au long de la licence. Un stage d'immersion professionnelle est organisé au semestre 5. Cette période de stage de sept semaines, en laboratoire de recherche ou en entreprise, inclut tous les objectifs attendus pour une immersion en milieu professionnel.

L'articulation de la recherche se fait au travers des intervenants (60 % sont enseignants-chercheurs). Des modules introduisant aux pratiques de la recherche ponctuent les semestres successifs : méthodologie, rapport bibliographique, travail encadré, stage de sept semaines possible dans un laboratoire de recherche au semestre 5.

Les étudiants ont accès à un environnement numérique complet et suivent des modules transversaux tout au long de la licence pour acquérir les compétences dans le domaine du numérique.

Les partenariats avec une quarantaine d'universités étrangères dans le monde entier offrent et encouragent les possibilités de suivre un semestre (semestre 6) à l'étranger. Le programme ERASMUS est accessible aux étudiants. Les stages d'immersion professionnelle de semestre 5 sont ouverts à l'international. L'anglais est enseigné à chaque semestre et donne lieu à une certification.

### Pilotage

La licence SVH dispose d'une équipe de direction incluant le responsable de la formation, le directeur de l'ESTBB, des enseignants responsables de chacune des années, un enseignant responsable de l'international, un enseignant responsable de la mineure *Humanités* et une assistante à plein temps. L'équipe de direction se réunit souvent. L'équipe pédagogique inclut des enseignants permanents et des extérieurs. Un conseil de perfectionnement est aussi mis en place incluant notamment des représentants des grands organismes de recherche ; le nombre d'enseignants n'y est pas précisé et les représentants étudiants en sont absents. Ces équipes ont des réunions régulières et suffisantes et sont stables. L'implication des étudiants dans les décisions, la

consultation et l'évaluation des enseignements se limite à une consultation des représentants des étudiants sur les satisfactions et les améliorations à envisager lors de réunions avec les responsables d'année ou lors des pré-jurys.

Un comité de direction à l'échelle de l'ESTBB dont la composition n'est pas décrite ainsi qu'un Conseil de Pôle sont également présentés.

Bien que les rôles de chacun de ces conseils/comité soient indiqués, leur multiplicité interroge sur la présence de tous les représentants à chaque réunion et donc sur leur efficacité.

Les modalités de contrôles des connaissances, de validation des semestres, d'obtention du diplôme et d'attribution des mentions sont parfaitement claires et clairement présentées aux étudiants.

### Résultats constatés

Le démarrage et la mise en place d'une importante campagne de communication a permis de renforcer les flux dès la période initiale, passant de 11 entrants en première année en 2014 à 41 en 2018, et de 4 diplômés en 2017 à 41 en 2019. Ceci démontre une certaine attractivité. Le taux d'échec est faible, y compris en première année, alors que c'est pourtant un souci dans l'ensemble des licences. Le faible taux d'abandon et de réorientation associé au très bon taux de réussite en L3 (85 %) démontre l'excellente motivation des étudiants et un certain bien-être au sein de la formation.

L'analyse des débouchés (sur les premiers diplômés des années 2017 à 2019) montre que 82 % poursuivent en master ou école d'ingénieurs en lien avec les sciences de la vie, l'agronomie et l'environnement et si on intègre les étudiants rejoignant un master des métiers de l'enseignement et les écoles vétérinaires, qui sont aussi des finalités de la licence SVH, ce sont quasiment 90 % des débouchés qui répondent aux objectifs de la licence.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Des objectifs clairement atteints avec 85 % de réussite et près de 90 % d'intégration dans le domaine visé.
- Une ouverture vers l'international très importante concernant les étudiants.
- Une professionnalisation importante via une relation importante avec le milieu socio-économique.
- Une équipe pédagogique dynamique et réactive qui réalise un gros travail de communication et d'autoévaluation pour faire évoluer la formation.

### Principaux points faibles :

- Aucun positionnement régional et national de la formation.
- Attractivité qui reste fragile.
- Absence des étudiants dans le conseil de perfectionnement et faible implication des étudiants dans l'évaluation des enseignements
- Intégration des Sciences Humaines au sein de la formation à améliorer.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Relativement récente (2014), la licence SVH a structuré son développement en travaillant sur les flux d'entrée. Il s'agira maintenant de maintenir et de consolider ces flux. Le réseau international et les relations avec le monde socio-économique sont déjà solides et doivent être pérennisés. Le positionnement de la formation dans le paysage régional (et national) doit être analysé. Il permettra, d'une part, d'accroître le réseau de partenariats locaux, notamment avec l'Université de Lyon ou les entreprises, et, d'autre part, d'améliorer la communication auprès des étudiants afin d'augmenter l'attractivité de la licence. Enfin, le pilotage doit intégrer les étudiants de manière plus significative, notamment en les incluant dans le conseil de perfectionnement.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2019

## LICENCE SCIENCE DE L'ÉDUCATION

Établissement : Institut Catholique de Lyon

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil (CEPEC) dispense, sur une voire deux années, une troisième année de licence (L3) *Sciences de l'éducation*, formation pluridisciplinaire et généraliste, au sein du pôle Philosophie, sciences humaines et sociales de l'Institut Catholique de Lyon.

Cette formation, qui a plus de 30 ans d'existence, accueille un public diversifié autour des questions de l'éducation, de la formation et de la santé, dans une perspective de professionnalisation souvent en réorientation, majoritairement orientée vers le professorat des écoles.

La licence propose des enseignements fondamentaux avec des ouvertures sur les problématiques éducatives et du contexte socio-économique actuel, ainsi que des enseignements méthodologiques de la recherche et de l'écriture en sciences de l'éducation. La formation peut être suivie sur une ou deux années, elle est organisée en deux semestres en un seul parcours avec des modalités d'enseignement concentrées sur des périodes précises.

Les enseignements sont dispensés dans un lieu proche du centre-ville de Lyon, à Craponne.

### ANALYSE

#### Finalité

La licence *Sciences de l'éducation* est une licence dite « suspendue » car accessible uniquement en L3 et cette particularité n'est malheureusement pas argumentée ; il aurait été intéressant d'indiquer les raisons et les dispositifs d'adaptation proposés aux étudiants. Cette formation a plus de 30 ans d'existence.

La licence a pour objectifs de transmettre aux étudiants les bases dans les domaines scientifiques et professionnels de l'éducation et de la formation et a pour vocation de former les étudiants issus de cursus universitaires variés, notamment de BTS (Brevet de technicien supérieur), aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. La poursuite d'études en masters est également possible ; la tendance actuelle est la préparation au master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) premier degré.

Il est indiqué que le lien entre le monde de l'enseignement supérieur et le monde professionnel est assuré de manière spécifique par la mise en place de parcours personnalisés selon le projet professionnel de l'étudiant, mais ce lien particulièrement intéressant aurait mérité un plus grand développement.

Le programme de la formation s'articule autour de trois axes: des enseignements fondamentaux, des enseignements méthodologiques de la recherche et de l'écriture en sciences de l'éducation, et des ouvertures

en direction des problématiques éducatives et du contexte socio-économique actuel.

La formation expose clairement la manière dont les enseignements répondent au référentiel de compétences et de connaissances attendues en licence *Sciences de l'éducation*, aussi bien les compétences personnelles et professionnelles, pour une professionnalisation dès l'obtention de la licence ou afin de poursuivre des études en master.

Les métiers à l'issue de la formation en licence ne sont pas clairement renseignés. L'orientation vers le master MEEF *Conseiller principal d'éducation* (CPE) n'est par exemple pas mentionnée. Les enseignements proposés sont cohérents par rapport aux objectifs scientifiques et professionnels, ils sont cependant fortement orientés sur le contexte scolaire.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au niveau local et régional est cohérent. Il s'inscrit à côté de l'offre de formation de l'Université Lumière Lyon 2 et de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, comme une formation au fonctionnement différent du fait de sessions d'enseignement intensives et à effectifs réduits proposant un accompagnement individualisé des étudiants. Le CEPEC n'est pas en convention avec une université, mais des projets ponctuels sont cités sans préciser de quels types. Chaque année, l'Université Lumière Lyon 2 est représentée dans le jury rectoral de la formation.

La licence fonctionne en interne en lien avec la faculté de philosophie et le master MEEF premier degré. Le type de partenariats n'est pas précisé.

L'articulation de la licence avec la recherche est qualifiée de modeste. Une journée d'étude est organisée annuellement pour favoriser les échanges autour des travaux de l'équipe enseignante dans une démarche de recherche-action avec les étudiants. L'environnement de la formation en termes de laboratoires et d'écoles doctorales n'est pas favorable du fait de l'absence de rattachement clairement identifié à un (des) laboratoire(s) de l'équipe enseignante et de l'absence quasi totale d'interactions de la formation avec un environnement de recherche.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels est centrée sur l'intervention (à hauteur de la moitié des intervenants) de professionnels en activité dans différents établissements (publics et privés) issus du monde de l'enseignement scolaire et de la formation. Le profil détaillé de ces intervenants n'est pas précisé. Il n'existe pas d'interactions de la formation avec cet environnement socio-économique ou culturel sous la forme de conventions ou de stages dont le suivi serait assuré en cours de formation.

Il n'existe pas (et la pertinence est faible au regard de la durée d'un an) de coopérations internationales ni de mécanismes favorisant la mobilité des étudiants, des enseignants et/ou des personnels administratifs.

### Organisation pédagogique

L'année de licence est organisée en un seul parcours-type sans cours optionnels. Les modalités d'enseignement mises en place sont exclusivement en présentiel sur des périodes d'enseignement regroupées afin de favoriser les périodes de professionnalisation ou de permettre aux étudiants de suivre la formation tout en travaillant. La formation n'accueille pas sur la période examinée d'étudiants ayant des contraintes particulières, mais elle serait en mesure de le faire. La démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas mise en œuvre.

L'organisation des enseignements sous forme de séminaires est présentée comme étant pertinente. Mais cette organisation ne permet pas toujours un travail sur l'ensemble de la durée de la formation une fois l'enseignement achevé et il aurait été intéressant de présenter de manière plus détaillée ce qui a été mis en place pour pallier les difficultés inhérentes à un tel dispositif.

Différents enseignements et l'organisation d'un accompagnement individualisé visent la professionnalisation et la mise en situation professionnelle. Un stage d'observation est requis pour entrer dans la licence, mais il n'y a pas de stage intégré à la formation. La professionnalisation dans le cursus de la formation ne se fait donc pas au contact des milieux scolaires, socio-économiques ou culturels. Il n'y a pas de certifications professionnelles spécifiques mises en œuvre.

La recherche dans l'organisation pédagogique est présente du fait des enseignements d'introductions aux méthodes de recherche en éducation et en formation ainsi qu'aux traitements de données quantitatives et qualitatives. Les activités de recherche de l'équipe enseignante sont connues notamment par la pratique annuelle d'une journée d'étude. La formation à la recherche assure les bases pour une poursuite d'études en recherche.

La place du numérique est assurée dans un enseignement dédié aux technologies de l'information et de la

communication en éducation (TICE). Une infrastructure numérique est proposée au niveau du CEPEC, avec notamment des ressources documentaires. Le dossier ne permet pas de savoir quelle intégration est faite des TICE dans les enseignements.

La place de l'international dans l'organisation pédagogique est assurée par des enseignements favorisant la connaissance de systèmes éducatifs dans d'autres cultures. L'enseignement d'une langue étrangère n'est pas explicitement prévu dans les unités d'enseignement. Aucune ouverture internationale n'est prévue, la formation étant d'abord destinée à former des professionnels de l'enseignement scolaire en France. Pourtant l'accueil d'étudiants étrangers est fréquent (Maroc et pays africains).

### Pilotage

Sur les 11 enseignants qui composent l'équipe pédagogique, 6 sont titulaires d'un doctorat dont 3 en sciences de l'éducation (dont 1 habilité à diriger des recherches). La composition de l'équipe présente une importante diversité disciplinaire (docteurs en sciences de l'éducation, anthropologie, sociologie, psychologie). La formation associe également plusieurs enseignants qui proviennent d'établissements scolaires. Leur nombre représente la moitié de l'équipe enseignante. Leurs compétences répondent aux objectifs de la formation. Le responsable pédagogique est également directeur du CEPEC. Les modalités de réunion de l'équipe pédagogique sont le plus souvent informelles, notamment grâce aux espaces de convivialité au sein de l'établissement, y compris avec les étudiants.

Le dossier ne permet pas d'apprécier la pertinence du volume horaire attribué aux professionnels extérieurs. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, mais une structure équivalente est mise en place avec un « jury rectoral » qui se réunit en juillet et en septembre pour valider le parcours d'études des étudiants. Les étudiants n'y sont cependant pas représentés.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas explicitée et est réalisée de façon non systématique. C'est le directeur de l'unité qui assure le suivi de l'évaluation des enseignements. Les évolutions qui ont pu être tirées des évaluations (informelles) pour la formation sont accompagnées par la cellule d'appui à la pédagogie de l'université pour des remédiations.

Les modalités d'évaluation des connaissances et les règles de délivrance des crédits (ECTS) et du diplôme ne sont pas détaillées. La constitution du jury rectoral est identifiée et publiée. Les compétences que doit acquérir l'étudiant, y compris les compétences transversales sont identifiées et mises en lien avec le référentiel de compétences de la licence générale en sciences de l'éducation. L'équipe pédagogique travaille sur l'adoption d'une approche par compétences à l'initiative du vice-rectorat formation, vie académique et vie étudiante de l'Université Catholique de Lyon (UCLy). Il n'existe pas de supplément au diplôme, mais son introduction est envisagée.

Les étudiants, outre l'accompagnement individualisé proposé par l'équipe enseignante et le directeur de l'institution, peuvent bénéficier de dispositifs d'aide à la réussite proposée par l'université.

### Résultats constatés

La formation accueille des effectifs faibles (une moyenne de 15 étudiants sur la période des cinq dernières années). On note un recrutement régulier d'étudiants internationaux venant du Maroc et ponctuellement d'Afrique de l'ouest (Sénégal, Cameroun). Il n'est pas précisé si ces étudiants poursuivent leurs études en master. La répartition détaillée des effectifs en formation initiale ou continue n'est pas donnée, une majorité des étudiants est en formation continue et travaille parallèlement à leurs études.

Le taux de réussite est très bon et avoisine les 100 %, tenant compte du fait que la licence peut être réalisée sur deux ans. Les modalités et la périodicité de collectes d'informations sur le devenir des étudiants sont peu développées. Il n'est pas précisé si la seule enquête présentée et menée en 2019 a été réalisée en lien avec un observatoire des étudiants de l'établissement et le taux de réponse est faible pour certaines années. Ceci explique aussi que les données fournies concernant l'insertion professionnelle sont peu représentatives pour certaines années. Aucune analyse des résultats n'est proposée dans le dossier.

La comparaison des données fournies permet de noter que sur les 39 étudiants ayant participé à l'enquête de 2019 (sur un total de 65 diplômes depuis 2014, soit un taux de participation de 60 %), 17 étudiants poursuivent leurs études en master, 11 étudiants déclarent s'être insérés dans la vie professionnelle, et 13 participants déclarent accéder à un nouveau poste, un changement de statut ou un changement d'orientation. Il en ressort que moins de la moitié des participants a poursuivi ses études. La tendance plus récente est cependant une poursuite d'études en master MEEF, professeur des écoles.

Aucune donnée n'est disponible sur la durée moyenne de recherche d'emploi. La nature des emplois et le type de master choisi en poursuite d'études ne sont pas indiqués, il n'est donc pas possible d'apprécier l'adéquation

de l'insertion professionnelle aux objectifs affichés de la formation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- L'accompagnement individualisé tout au long de la formation.
- Les effectifs réduits.
- Les enseignements diversifiés.
- Les enseignements des méthodes de recherche et d'étude.

### Principaux points faibles :

- Cursus incomplet (seule la L3 est proposée).
- Recentrage récent des enseignements sur une poursuite d'études en master MEEF professorat des écoles.
- Lien très faible avec les laboratoires de recherche.
- Absence de stage intégré dans la formation.
- Manque d'évaluations par les étudiants et non participation des étudiants au jury rectoral.
- Cours dispensés de manière « intensive » sous forme de séminaires.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Comme beaucoup de licences troisième année en sciences de l'éducation, la formation offre la possibilité à une diversité de publics d'accéder à un niveau universitaire de licence, soit pour une insertion ou une progression professionnelle, soit pour une poursuite d'études. L'évolution récente des publics vers une préférence pour le professorat des écoles remet en question les objectifs de la formation et l'adéquation des contenus enseignés. Cela souligne notamment l'importance d'intégrer dans la maquette des stages en milieu scolaire, surtout pour les étudiants en réorientation, car un simple stage d'observation réalisé en amont de l'entrée en formation risque de ne pas être suffisant pour se faire une idée du contexte de l'éducation.

Le fait de dispenser les cours sous forme de séminaires intensifs peut présenter des inconvénients en termes de suivi des étudiants contrairement à une mise en place plus traditionnelle sous forme de semestres d'autant plus que l'accompagnement à distance par le numérique n'est malheureusement pas suffisamment mis en avant. La valorisation des cours en ligne (documents PDF, podcasts, liens interactifs, QCM interactifs, etc.) pourrait être un axe de progression important.

Il est également recommandé de développer un rattachement plus affirmé de la formation à une équipe de recherche en cohérence avec les objectifs d'une licence en sciences de l'éducation, de préciser les débouchés de la formation et d'encourager le maintien de l'étude d'une pluralité de contextes d'intervention en éducation et en formation.

Pour les étudiants se destinant à une poursuite d'études en master MEEF professorat des écoles, des enseignements de mise à niveau en français, sciences ou mathématiques pourraient également constituer une préparation indispensable à la poursuite d'études. Afin de répondre à la diversité des contextes d'intervention possibles, il peut être envisagé de proposer des enseignements optionnels, à condition d'augmenter les effectifs.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT



LYON CATHOLIC  
UNIVERSITY

Le Recteur

Monsieur le Président Haut Conseil de l'évaluation  
de la recherche et de l'enseignement supérieur  
HCERES  
2, rue Albert Einstein  
75013 PARIS

N/Ref: 20-06-2318- OA, CL

Lyon, le 15 juin 2020

Objet : Évaluation des formations sous jury rectoral : observations

Monsieur le Président,

L'UCLy tient à remercier les experts du HCERES pour les indications portées dans les rapports d'évaluation de ses formations sous jury rectoral.

Nous apprécions tout particulièrement l'analyse qui a été faite des spécificités de nos formations. Il est très encourageant pour nous qu'aient été relevés les efforts tout particuliers que nous faisons depuis des années notamment pour l'accompagnement individualisé de nos étudiants.

Les rapports d'évaluation mettent l'accent sur la cohérence de nos formations avec les objectifs académiques, scientifiques et professionnels attendus.

Ils comportent des suggestions et des recommandations que nous ne manquerons pas de prendre en considération dans les orientations futures que nous donnerons à ces formations, dans un souci de constante amélioration des formations proposées à nos étudiants.

Comme nous y sommes invités, nous souhaitons exprimer les quelques observations qu'appellent, pour nous, ces documents.

Les rapports déplorent, pour chacune de nos formations sous jury rectoral, l'absence, au sein des jurys de diplomation, d'étudiants.

Si nous sommes soucieux d'assurer la participation des étudiants aux différentes instances de gouvernance de notre établissement et trouvons dans les préconisations des rapports d'utiles pistes d'amélioration, l'absence de délégués des étudiants dans les jurys rectoraux appelle une explication réglementaire : en effet, comme cela nous a été confirmé par le Rectorat d'académie, les textes n'autorisent pas la présence d'étudiants dans les jurys. Nous ne faisons donc que nous conformer à cette règle.

Nous pouvons, aujourd'hui, porter à la connaissance des évaluateurs que l'adossement de ces trois formations de premier cycle sur la recherche a, depuis la rédaction des rapports d'auto-évaluation, été singulièrement renforcé, du fait de la constitution d'une unité de recherche « Confluence sciences et humanités », soumise, elle-même, à évaluation par le Haut conseil cette année.

Outre cette remarque d'ordre général, nous pouvons exprimer quelques observations sur chacun des rapports :

#### Quant à la licence lettres modernes :

Le rapport signale une évaluation des compétences limitées « aux seuls exercices prévus par les modalités de contrôle des connaissances [...] strictement scolaire ». Les propositions pédagogiques de la licence, nombreuses et innovantes, ayant valeur de validation apportent un éclairage complémentaire.

En effet, chaque semestre, plusieurs évaluations prennent la forme projets originaux tels que la création et l'animation d'émissions littéraires diffusées par notre webradio étudiante (L2 et L3), l'animation par les étudiants de rencontres d'auteurs (L1), la création de récits graphiques réalisés pour l'Opéra de Lyon (en collaboration avec l'École d'art Emile Cohl), la participation aux Écoles du spectateur à l'Opéra de Lyon (L3), la réalisation de dossiers pédagogiques et numériques pour le Théâtre des Célestins (L2), de critiques de théâtre sur les ondes de la radio RCF (L1 à L3), etc. Cela donne l'occasion de rencontres avec les professionnels de la littérature et de la culture, qui représentent en moyenne 15 interventions par année.

Il est regretté, dans le rapport, un positionnement du cours de littérature du XVIIème en première année de licence, au détriment de la littérature du XIXème siècle. Nous précisons que, depuis septembre 2018, le cours de littérature du XIXème siècle, jadis positionné en deuxième année de licence, est désormais dispensé dès la première. Les étudiants ne démarrent donc plus leur cursus avec la littérature du XVIIème siècle. Depuis la rentrée 2019 (hors champs de la présente évaluation), le cours de littérature du XVIIème siècle est positionné en deuxième année de licence.

Une précision est requise concernant la proximité relevée entre les mineures Education et de Littérature renforcée. La différence entre ces mineurs ne se limite pas à la place de la didactique et des stages. En effet, un regard sur la maquette de la mineure Education est nécessaire pour comprendre sa singularité puisqu'elle comporte des enseignements tels qu'Introduction à la psychologie, Philosophie de l'éducation, E-learning, Intelligences et apprentissages, Séquences pédagogiques, Projet d'enseigner (primaire et secondaire) ; les sujets abordés débordent largement du spectre de la didactique pour ouvrir sur la psychologie et la philosophie. Par ailleurs, la mineure Littérature renforcée n'aborde aucun de ces aspects et procure aux étudiants un renforcement littéraire exclusif au sein du programme (cours tels que La pensée tragique, Littérature antique, Mythes littéraires, Grammaire et stylistique pour les concours, Littérature, intertextualité, réécriture, etc.). Ce parcours est le seul à anticiper la préparation aux épreuves du CAPES, de l'Agrégation de Lettres modernes et à ouvrir à la recherche en littérature en vue d'un master de Lettres modernes.

Dans cette mineure de Littérature renforcée, la part de CM est, certes, importante mais il est à noter que chaque cours regroupe moins 15 étudiants, soit un effectif inférieur à celui de beaucoup de travaux dirigés. Les échanges ne sont donc pas contraints et la part accordée aux discussions est centrale.

#### Quant à la licence sciences de l'éducation :

Le rapport rattache à la rubrique « points faibles » le fait que notre formation de L3 soit « suspendue » et celui que nos enseignements soient donnés en séminaires intensifs sur des périodes limitées.

Nous sommes convaincus que le fait que la licence ne soit accessible qu'en L3 convient tout particulièrement à notre public d'étudiants, majoritairement en reprise d'études et ayant des parcours antérieurs d'études

universitaires extrêmement divers. L'offre de la seule L3 nous permet d'être systématiquement attentifs à cette diversité des formations antérieures chez nos étudiants. Nous offrons ainsi à ces étudiants la possibilité d'obtenir un diplôme de premier cycle auquel beaucoup n'auraient pas eu accès en dehors du dispositif que nous proposons et qui leur ouvre, de fait, la voie à des insertions ou promotions professionnelles.

Concernant l'organisation de nos enseignements en séminaires intensifs, elle nous est apparue comme la seule possible pour ceux de nos étudiants, nombreux, qui sont contraints à poursuivre une activité professionnelle. C'est elle également qui nous permet d'accueillir régulièrement des étudiants étrangers (notamment du Maroc et de différents pays d'Afrique de l'ouest) qui n'auraient pas la possibilité de séjourner en France en continu durant toute une année.

Quant à pertinence pédagogique de ces enseignements en périodes intensives, elle doit être appréciée en rapport avec une autre de nos spécificités qui est la taille réduite de nos effectifs. Celle-ci, en ce qu'elle permet des enseignements très largement interactifs, renforce l'efficacité formative des séminaires. En outre la préparation à un mémoire de recherche, dans le cadre des enseignements des méthodes de recherche, assure une continuité d'échanges avec les étudiants en dehors des périodes de séminaires.

Par ces deux aspects, nous pensons que l'UCLy offre une modalité de formation différente, et complémentaire, de celle des universités géographiquement proches (Lyon 2 et Saint-Etienne). Pour autant, la réunion de ces deux appréciations des évaluateurs nous encourage à poursuivre notre réflexion relative à l'ouverture d'une formation complète de licence, dans laquelle nous pourrions réserver les enseignements sous forme de session intensive à la troisième année.

#### Quant à la licence sciences de la vie :

Dans le rapport il est regretté l'insuffisante participation des étudiants à l'évaluation des enseignements.

Cela tient certainement à notre insuffisant souci de détailler les actions que nous mettons en place car, en réalité, outre une rencontre mensuelle avec les délégués et les responsables pédagogiques, un bilan semestriel et les évaluations anonymes des enseignements (soit plusieurs dizaines par an qui sont ensuite analysées avec les enseignants concernés).

Nous remercions le HCERES pour sa précieuse contribution à notre constante réflexion en vue d'améliorer nos formations, dans le souci de complémentarité avec l'ensemble des formations du site de Lyon Saint Etienne, pour le meilleur service de nos étudiants, et dans le cadre des missions de l'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général que nous sommes.

Restant à votre entière disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération et vous adresse mon bien cordial souvenir.



Pr. Olivier ARTUS  
Recteur de l'UCLy

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

